

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, le 08/11/2023

## Lancement du 1<sup>er</sup> appel à projets du programme BESTLIFE2030

L'Union Européenne (UE) s'est engagée à stopper et inverser le déclin mondial de la biodiversité dans l'outre-mer européen pour l'horizon 2030. Le programme de subvention européen BESTLIFE2030 est une opportunité unique de financer des projets de conservation de la biodiversité, de restauration des écosystèmes et d'utilisation durable des services écosystémiques.

Le programme BESTLIFE2030 vise à garantir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE et les Pays et territoires d'outre-mer (PTOM) qui leur sont associés. Le programme a également comme objectif de prévenir la dégradation des ressources et de s'adapter aux défis posés par le changement climatique.

Cette initiative, financée dans le cadre du programme de l'UE pour l'environnement et l'action pour le climat (LIFE), met en place un mécanisme de financement destiné à soutenir les candidats dans la mise en œuvre de projets ayant un impact sur le terrain.

A travers 4 appels à projets successifs entre 2023 et 2030, ce sont 23,2 millions d'euros qui seront consacrés à l'outre-mer européen, dont environ 15 millions pour la France. En tant que RUP, la Guyane est concernée par ces appels à projets.



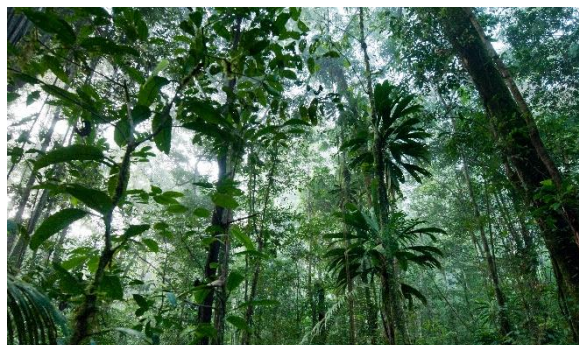
### Ouverture officielle le 31 octobre 2023

Dans le cadre du premier appel à projets, les notes de concept peuvent être soumises jusqu'au 8 janvier 2024 (14h CET). Par la suite, au début du mois de mars, les candidats retenus pourront soumettre leurs propositions complètes. Les porteurs sélectionnés en seront informés en juillet 2024. Leurs projets pourront être lancés dès septembre de la même année.

Ce programme de subventions est conçu pour apporter un soutien efficace aux initiatives locales, à petite échelle et ayant un impact, menées par des collectivités locales, organismes publics, ONG et associations et certains organismes privés). Ils sont vivement encouragés à examiner tous les documents avant de soumettre leur demande en ligne sur le portail suivant : <https://bestlife2030.org/fr/aux-applicants/>

Les projets éligibles concernent la mise en œuvre d'actions concrètes de terrain garantissant un impact tangible et mesurable en terme de préservation de la biodiversité. La durée des projets est comprise entre 18 et 36 mois.

Le financement des projets est plafonné à **100 000 euros**, ce qui représente 95 % du budget total. Les candidats sont encouragés à solliciter le montant maximum de la subvention disponible. Un cofinancement de 5 % est exigé.



© Parc Amazonien de Guyane

## Des rencontres dédiées aux porteurs de projets gyanais

Afin d'informer les porteurs de projets sur le programme et ses modalités, un webinar de présentation a eu lieu le 7 novembre 2023. Ce webinar mutualisé pour les porteurs de projets de la zone Atlantique, a réuni près de 130 acteurs de Guyane et des Antilles françaises.

Un atelier de montage de projet aura lieu en visio-conférence le 21 novembre 2023 de 9h à 11h (heure de Guyane) afin d'accompagner les porteurs de projet dans la rédaction de leurs notes de concept.

### Pour en savoir plus sur le programme BESTLIFE2030



Les lignes directrices de l'appel à projet et les formulaires de candidature sont accessibles sur le site web du programme : <https://bestlife2030.org/fr/news-fr/premier-appel-a-projets-bestlife2030/>

Actualité sur le site Guyane de l'OFB : [1er appel à projet du programme BESTLIFE20 - OFB Guyane](#)

Lien d'inscription à la newsletter du programme : <https://bestlife2030.org/fr/newsletter-subscription/>

*Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité subventionnaire ne peuvent en être tenues pour responsables.*



Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Office français de la biodiversité  
Délégation territoriale Guyane  
44, avenue Pasteur  
97300 Cayenne  
guyane.ofb.fr  
www.ofb.gouv.fr

### Contacts presse

LEHODEY Sixtine  
Chargée de mission du programme BESTLIFE2030 en Guyane  
sixtine.lehodey@ofb.gouv.fr  
JACQUES Chloé / 06 94 38 17 68  
Chargée de communication OFB Guyane  
chloe.jacques@ofb.gouv.fr